



IUT DE VILLETANEUSE

Département GEA

Date: 06/01/2024

SAE Autocontrole

Equipe projet : Ndongui Parfait Ferdy GC2F

Sacko Moussa GC2F Singh Sukhmanjit GC2F Dagaev Zelimkhan GC2F

Mr A. Harkat Mme D. Gueddoudj Mr J.F Nguema





SOMMAIRE

1	PKEIVII	ERE PARTIE. ANALYSE JURIDIQUE, FISCALE ET SOCIALE DE L'ENTREPRISE
1.1		/U DES CONTRAINTES DES CREATEURS, DETERMINEZ LA FORME JURIDIQUE APPROPRIEE POUR LA SOCIETE
AUTOCON		USTIFIEZ VOTRE REPONSE
1.2		L EST LE STATUT SOCIAL DU DIRIGEANT ET DES AUTRES DETENTEURS DE CAPITAUX ? QUELLES EN SONT LES
CONSEQU		MATIERE DE DISTRIBUTION DES RESULTATS ET D'IMPOSITION SUR LES REVENUS ?
1.3	QUE	L EST LE STATUT DE LA SOCIETE EN MATIERE D'IMPOSITION DES RESULTATS ET DE TVA ?
1.4	ABEI	ENVISAGE DE CEDER SA PARTICIPATION CAR IL DESIRE INVESTIR DANS UNE AUTRE ACTIVITE. QUELLES SONT LES
DEMARCH	IES A EFFE	CTUER ADAPTEES A LA STRUCTURE JURIDIQUE CHOISIE ? QUELLES EN SONT LES CONSEQUENCES JURIDIQUES ? 5
2	DEUXII	EME PARTIE. CLOTURE COMPTABLE DE L'ANNEE N-2
2.1	ECRI	TURES D'INVENTAIRE. ANNEXE 1
	2.1.1	Présentez le tableau d'amortissement des immobilisations
	2.1.2	Vérifiez les écritures d'amortissements et autres écritures d'inventaire selon les informations
propo	osées do	ans l'annexe 15
2.2	. RESU	JLTAT FISCAL
	2.2.1	a. Calculez le résultat fiscal à l'aide de la balance et des informations complémentaires de
ľanne	exe 2.	7
	2.2.2	b. Calculez l'impôt société sachant que la société est éligible au taux réduit de 15%. Le taux
norm	al de N-	2 est de 25%
	2.2.3	c. Enregistrez l'écriture correspondante d'IS au besoin
2.3	3. E	TABLISSEZ LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'ANNEE N-2 A L'AIDE DES ELEMENTS CALCULES
PRECEDEN	MENT ET	T DE L'EXTRAIT DE LA LIASSE FISCALE PROPOSE EN ANNEXE 3
3	TROISI	EME PARTIE. ANALYSE FINANCIERE DE LA SOCIETE SUR LES 3 DERNIERES ANNEES
D'EXPLOITA	ATION	
3.1	Ana	LYSE DE L'ACTIVITE ET DE LA PROFITABILITE DE L'ENTREPRISE :
	3.1.1	
		es retraitements préconisés par la Centrale des Bilans de la Banque de France ; 8
	3.1.2	Calculez les Capacités d'Autofinancement des 3 exercices
	3.1.3	Après avoir calculé les ratios de profitabilité et d'évolution de ces SIG et des postes de
		vous semblent les plus significatifs pour cette entreprise, présentez-en une analyse structurée. 8
3.2	-	LYSE DE LA SITUATION NETTE DE TRESORERIE PAR LE FONDS DE ROULEMENT ET DE LA STRUCTURE FINANCIERE : S
	3.2.1	Établissez les bilans fonctionnels au 31/12 de chacune des 3 années
	3.2.2	Calculez la situation nette de Trésorerie, le Besoin en Fonds de Roulement et de Fonds de
		la fin de chaque exercice et leur évolution
	3.2.3	Appréciez le niveau de la Trésorerie et du BFR au regard de l'activité, ainsi que la couverture
		stables et celle des capitaux investis
	3.2.4	Déduisez-en une analyse structurée de la situation nette de Trésorerie à la fin des 3 exercices
	5.2.7	11
	3.2.5	Appréciez la rentabilité et la productivité de l'entreprise sur les 3 exercices
	3.2.6	Au travers des ratios de structure (autonomie financière et solvabilité) , appréciez le risque
		'entreprise
3.3		LYSE DES FLUX DE TRESORERIE
	3.3.1	Etablissez les tableaux de financement (modèle PCG) des années N-1 et N
	3.3.2	Vérifiez la cohérence des variations ainsi calculées avec les réponses à la question 2.b 12
	3.3.2 3.3.3	Approfondissez vos éléments d'analyse développés à la question 2.d à l'aide de ces tableaux
	ر.ي.ي	13
4	CONCI	USION13





SAE 3 Cas d'étude 1. Société Autocontrôle

- 1 Première partie. Analyse juridique, fiscale et sociale de l'entreprise.
- 1.1 Au vu des contraintes des créateurs, déterminez la forme juridique appropriée pour la société Autocontrôle. Justifiez votre réponse.

Premièrement au vus des informations obtenues auprès des fondateurs il n'y a que 2 types de société qui peuvent répondre à leurs critères. La première est une Société anonyme (SA), cette dernière permet aux actionnaires d'apporter des capitaux et de recevoir des dividendes en contrepartie. Toutefois la SA est soumise à des règles plus rigides. La deuxième est une société par action simplifiée (SAS) tout comme la SA elle permet aux actionnaires d'apporter des capitaux et de recevoir des dividendes en contrepartie. Toutefois, contrairement à la SA, la SAS est soumise à des règles plus souples et une liberté statutaire permettant aux créateurs de mettre dans les statuts le fonctionnement de la société.

Ainsi le statut juridique le mieux adapté pour AUTOCONTRÔLE est une SAS car ce dernier répond aux critères de Samy et Abel qui souhaitent uniquement apporter des capitaux et recevoir des dividendes sans être impliqué dans la gestion courante de l'entreprise, en retour Alex lui souhaite être à la fois actionnaire mais également salarié.

1.2 Quel est le statut social du dirigeant et des autres détenteurs de capitaux ? Quelles en sont les conséquences en matière de distribution des résultats et d'imposition sur les revenus ?

Dans la société, Abel, Samy et Alex sont actionnaires, car ils ont apporté du capital, contrairement aux deux autres Alex à décider de devenir actionnaire salarié, en étant technicien automobile.

En effet, l'article 1844-1 du code civil affirme que tout associé doit contribuer aux bénéfices et aux pertes. La part des dividendes est attribuée par chaque part sociale et dépend donc du montant des apports effectués par les associés au nom de la société. Il s'agit d'une loi supplétive, c'est-à-dire que les associés peuvent prévoir un autre modèle de partage des dividendes comme le mode de partage inégalitaire des bénéfices.





Il n'y a pas de conséquence en matière de distribution car elle dépend seulement de la proportion d'apport dans le capital. Les apports en industrie sont moins bien rémunérés que les autres apports. Cependant, les associés peuvent prévoir une rémunération plus attractive dans les statuts car il s'agit d'une règle supplétive. Ils devront déclarer les dividendes qu'ils reçoivent dans la catégorie des revenus de capitaux mobiliers (RCM) de l'Impôt sur le revenu. Le prélèvement forfaitaire unique (PFU) s'appliquera sur leurs revenus de capitaux mobiliers au montant brut. L'IR est calculé au taux forfaitaire unique de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2% soit une taxation globale dite "flat taxe"

En conclusion, Abel, Samy vont payer la Flat taxe, Alex quant à lui va payer l'impôt sur revenue (IR) et la Flat taxe sur les dividendes car il est salarié et actionnaire.

1.3 Quel est le statut de la société en matière d'imposition des résultats et de TVA?

La société Autocontrôle possède la forme juridique d'une SAS (société par action simplifiée) qui est imposée par l'IS de plein droit, ce qui signifie que l'entreprise Autocontrôle, ayant la personnalité juridique et fiscale, est redevable à l'IS. L'entreprise devra donc calculer le bénéfice imposable ainsi que le montant de l'impôt à payer, elle devra donc collecter la TVA de ses ventes et déduire la TVA de ses achats, puis reverser la différence au trésor public.

La société Autocontrôle devra donc déclarer son résultat fiscal et payer l'impôt sur les sociétés par voie électronique. Cet impôt est calculé à partir du résultat fiscal (résultat comptable + réintégrations fiscales - déductions fiscales) qui constitue une charge de l'exercice non déductible. Il est acquitté sous forme d'acomptes et de soldes. Les acomptes d'IS sont obligatoires dans toutes les entreprises qui ont payé plus de 3000 euros d'IS au titre de l'exercice précédent.

La société Autocontrôle créée depuis l'année N-6, disposant d'une date de clôture qui coïncide avec l'exercice civil devra déclarer ses acomptes le 15 du mois, tous les 4 mois à partir du 15 mars. En plus de l'impôt et des acomptes, la société Autocontrôle devra déclarer avant la date limite du 15 au 4ème mois qui suit la clôture de l'exercice c'est-à-dire avant le 15 mai de l'année suivante, le solde de l'IS qui est calculé sur la base du résultat fiscal après déduction des acomptes déjà versés. Si l'entreprise dispose d'un crédit de TVA, elle peut l'imputer sur le solde de l'IS.





1.4 Abel envisage de céder sa participation car il désire investir dans une autre activité. Quelles sont les démarches à effectuer adaptées à la structure juridique choisie ? Quelles en sont les conséquences juridiques ?

Abel peut librement céder sa participation, car ici dans le cas d'une SAS il y a la liberté de cession c'est à dire pas besoin de formalité ni d'agrément, mais les statuts peuvent prévoir une clause d'agrément. En effet, les associés ont le choix d'inclure ou non des dispositions qui viennent encadrer la cession d'actions de SAS et permettent de contrôler l'entrée et la sortie des associés dans la SAS. Des différentes clauses peuvent être intégrées, comme la clause d'agrément qui rend obligatoire l'approbation du nouvel associé par une assemblée générale constituée de tous les associés et plein d'autres encore.

Les conséquences peuvent être les suivants :

- Si les parts sont achetées par un autre associé dans ce cas il y aura une modification des droits de votes
- Si les parts sont achetées par un tier de la société dans ce cas il y'a un nouvel associé qui arrive et il peut être indésirable, cela peut être un concurrent qui entre dans le capital et cela peut amener un changement de politique de la société s'il y a cession de plus de 50% des parts.

Pour conclure, la liberté dans la rédaction des statuts de la SAS permet d'instaurer une certaine souplesse dans la cession d'actions. Abel pourra donc céder ses actions librement sans avoir l'obligation de l'agrément de l'ensemble des associés. En effet, une telle cession est considérée comme libre, sauf si des clauses sont prévues dans les statuts de la société. Dans ce cas, Abel devra en tenir compte en cas de cession de sa participation. Il est conseillé tout de même pour Abel de procéder à la rédaction d'un acte de cession d'actions écris afin d'avoir une preuve juridique.

- 2 Deuxième partie. Clôture comptable de l'année N-2.
- 2.1 Ecritures d'inventaire. Annexe 1.
- 2.1.1 Présentez le tableau d'amortissement des immobilisations Voir Tableau Excel feuil « Amortissement »
- 2.1.2 Vérifiez les écritures d'amortissements et autres écritures d'inventaire selon les informations proposées dans l'annexe 1.





1				TUISTS
68112	28154	Enregistrement des écritures d'inventaires31/12/N-2 Dotations aux amortissement- Immobilisation corporelle Amortissement du matériel industriel Amortissement comptable N-2	1541.96	1541.96
		Enregistrement des écritures de loyer		
6125 486	44566 512 612	01/12/N-2—	7850 1570 5233	9420
	612			5233
612	486	Constatation de la charge constatée d'avance01/01/N-1—Redevance crédit-bail Charge constatée d'avance Régularisation de la charge constatée d'avance	5233	5233

Concernant l'extrait du compte d'assurance, on peut constater que l'entreprise Autocontrôle verse des primes d'assurance à Matmut pour couvrir certains risques qui peuvent survenir dans son activité.

Chaque mois de l'année N-2, la société doit comptabiliser ces primes d'assurances versées car il s'agit de prélèvements mensuels.

Il faut comptabiliser l'écriture tous les 5 du mois de l'année civile, sauf pour le mois de janvier, qui sera comptabilisé le 7 :

Pour chaque début du mois, l'entreprise doit débiter le compte 616 " Prime d'assurance", pour un montant de 153€, et créditer 4886 "Comptes de répartition périodique des charges", pour un montant de 153€, en attendant le prélèvement.

Une fois que le prélèvement effectué l'entreprise devrait débiter le compte 4886 "Comptes de répartition périodique des charges", pour un montant de 153€, et créditer le compte 512 "Banque", pour le même montant.





Pour s'assurer de sa concordance avec les principes comptables, l'entreprise Autocontrôle doit contrôler les écritures comptables effectuées. Dans ce cas, il s'agit du principe d'indépendance des exercices qui conduit l'entreprise Autocontrôle à rattacher chaque produit et charge supporté à l'exercice comptable auquel il se rapporte.

Ainsi l'écriture du mois de janvier ci-dessous

616	4886	— Prime d'assurance Comptes de répartition périodique des charges Constatation de la prime d'assurance	153	153
4886	512	Constatation de la prime d'assurance	153	153

2.2 Résultat fiscal.

2.2.1 a. Calculez le résultat fiscal à l'aide de la balance et des informations complémentaires de l'annexe 2.

(Voir le fichier Excel « Autocontrol_stats » feuil « résultat-fiscal »)

Pour être éligible au taux réduit de 15% pour le calcul de l'IS, il faut avoir un capital totalement libéré et détenu pour 75% au moins directement ou indirectement par des personnes physiques, dans ce cas, ce serait les actionnaires Alex, Abel et Samy. De plus, il faut que le chiffre d'affaires de la société soit inférieur ou égal 10 000 000 € pour les exercices ouverts du 1er janvier 2021, ou bien qu'il soit inférieur à 7 630 000 € pour les exercices ouverts antérieurement au 1er janvier 2021. Dans ce cas, la société Autocontrôle y est éligible, sachant que les résultats fiscaux de l'année N-2 est inférieurs à 38 120

2.2.2 b. Calculez l'impôt société sachant que la société est éligible au taux réduit de 15%. Le taux normal de N-2 est de 25%.

La société Autocontrôle devra payer pour l'exercice N-2, un montant d'impôt sur société de 451,65€ soit (3011*15%)





2.2.3 c. Enregistrez l'écriture correspondante d'IS au besoin.

Étant donné l'absence des résultats comptables des années N-3, N-4, nous ne pouvons pas calculer les acomptes ni faire les écritures comptables des acomptes. De ce fait, nous avons directement enregistré l'impôt sur société de l'année N-2.

695

2.3 3. Etablissez le bilan et le compte de résultat simplifié de l'année N-2 à l'aide des éléments calculés précédemment et de l'extrait de la liasse fiscale proposé en annexe 3

Voir feuille BILAN et COMPTE-RÉSULTAT, sur le fichier Excel.

- 3 Troisième partie. Analyse financière de la société sur les 3 dernières années d'exploitation.
- 3.1 Analyse de l'activité et de la profitabilité de l'entreprise :
- 3.1.1 Calculez les Soldes Intermédiaires de Gestion de l'entreprise pour les années N-2, N-1 et N en appliquant les retraitements préconisés par la Centrale des Bilans de la Banque de France ;

Voir fichier Excel, feuille "SIG".

3.1.2 Calculez les Capacités d'Autofinancement des 3 exercices

Voir fichier Excel, feuille "CAF"

3.1.3 Après avoir calculé les ratios de profitabilité et d'évolution de ces SIG et des postes de charges qui vous semblent les plus significatifs pour cette entreprise, présentez-en une analyse structurée.

Voir fichier Excel, feuille "Ratio".

Nous pouvons apercevoir, à la lecture des ratios, que la variation du chiffre d'affaires est en baisse pour les deux années (N-1 et N). La variation du CA N-1 est de -13,64% et pour l'année elle est de -2,49%. Cela signifie que le chiffre d'affaires des deux périodes est en baisse, cela peut indiquer une baisse des ventes de l'entreprise au fil





des deux années. Cependant, il faut prendre en compte que l'entreprise Autocontrole vend uniquement des prestations de services, ce qui peut influencer le chiffre d'affaires.

En ce qui concerne la valeur ajoutée, elle indique pour N-1, elle est de -17,37%, cela indique que la valeur ajoutée à diminué par rapport à N-2, cela démontre une baisse de la création de valeur de l'entreprise. La valeur ajoutée, pour N est de 0,62%, qui est en augmentation par rapport à l'année précédente. La valeur ajoutée donne une indication sur la performance économique de la société, une diminution peut s'expliquer par plusieurs facteurs, comme des coûts plus élevés ou une productivité réduite.

Nous avons calculé plusieurs taux, le premier est le taux de valeur ajoutée, qui mesure la part du chiffre d'affaires convertie en valeur ajoutée. Nous avons analysé que pour N-2, il est de 73,69%, pour N-1 il est de 70,50% et pour N il est de 72,76%. Ces valeurs sont élevées, ce qui indique que l'entreprise réussit à générer une valeur importante de ses revenus.

Pour le troisième taux, nous avons calculé le taux de marge brute d'exploitation, il mesure la rentabilité de l'activité principale de l'entreprise. Nous pouvons apercevoir que, pour N-2 il est de 3,19%, puis il ne fait que de baisser il passe de -2,89% pour N-1 à -10,14% pour N. Pour l'année N-2, la société Autocontrole génère une marge bénéficiaire, tandis que pour les autres années il est négatif car le chiffre d'affaires à diminué et les résultats sont des pertes.

Pour le troisième taux, nous avons calculé le taux de marge bénéficiaire, qui mesure la rentabilité totale de l'entreprise. Dans notre cas, pour N-2, il est de 1,26%, puis il passe à -4,81% pour l'année N-1 et baisse encore jusqu'à -12,17% pour N. Cela peut s'expliquer par une baisse des ventes, une augmentation des coûts de production ou encore par l'augmentation de la concurrence.

Le quatrième est le taux de marge, il mesure la rentabilité de l'entreprise avec l'EBE et la VA. Dans notre cas, les taux de marge sont de 4,33% pour N-2, -4,10% pour N-1 et -13,93% pour l'année N. Le taux a baissé car l'EBE pour N-1 et N est négatif.

- 3.2 Analyse de la situation nette de Trésorerie par le Fonds de Roulement et de la structure financière :
- 3.2.1 Établissez les bilans fonctionnels au 31/12 de chacune des 3 années

Voir fichier Excel, feuille "bilan-fonctionnel"





3.2.2 Calculez la situation nette de Trésorerie, le Besoin en Fonds de Roulement et de Fonds de Roulement à la fin de chaque exercice et leur évolution

Voir fichier Excel, feuille "bilan-fonctionnel"

3.2.3 Appréciez le niveau de la Trésorerie et du BFR au regard de l'activité, ainsi que la couverture des emplois stables et celle des capitaux investis

Voir fichier Excel, feuille "bilan-fonctionnel"

Analyse

N-2 à N-1

Comme le FRNG (fonds de roulement net global) < 0 = (-6 609€) les emplois stables ne sont pas entièrement couverts par les ressources stables durant les 3 années. Cependant, le BFR >0 (12 767,00 €) donc l'entreprise Autocontrôle ne dégage pas des ressources au niveau de l'exploitation. Au niveau du passif circulant, on peut s'apercevoir que les autres dettes et les dettes fournisseurs sont plus élevées que l'actif circulant qui comporte les autres créances qui ne présentent pas une hausse très significative. Pour cette année, Autocontrôle détient 1628,00 € d'autres créances. Si la société essaie de diminuer les délais de règlement des créances, cela pourrait réduire ses problèmes financiers. De plus, elle pourrait négocier avec les fournisseurs d'un délai un peu plus long pour le règlement des dettes. Ainsi cela explique une trésorerie négative de -19 286€

▶ N-1 à N-2

Comme le FRNG (fonds de roulement net global) < 0 = (-28 079€) les emplois stables ne sont pas entièrement couverts par les ressources stables durant les 3 années. Cependant, le BFR >0 (3 226,00 €) donc l'entreprise Autocontrôle ne dégage pas des ressources au niveau de l'exploitation. Au niveau du passif circulant, on peut s'apercevoir que les autres dettes et les dettes fournisseurs sont plus élevées que l'actif circulant qui comporte les autres créances qui ne présentent pas une hausse très significative. Pour cette année, Autocontrôle détient 4653,00 € d'autres créances. Si la société essaie de diminuer les délais de règlement des créances, cela pourrait réduire ses problèmes financiers. De plus, elle pourrait négocier avec les fournisseurs d'un délai un peu plus long pour le règlement des dettes. Ainsi cela explique une trésorerie négatif de -31 3066€





3.2.4 Déduisez-en une analyse structurée de la situation nette de Trésorerie à la fin des 3 exercices

Le FRNG est négatif le BFR est positif la trésorerie est négative

L'entreprise doit augmenter son FRNG (faut qu'il soit au moins supérieur au BFR) pour qu'il soit positif et baisser son BFR jusqu'à qu'il soit négatif pour avoir un excellent équilibre financier. Pour augmenter le FRNG l'entreprise peut jouer sur l'acquisition de nouvelles immobilisations mais attention elle doit en avoir besoin. Pour diminuer le BFR elle peut jouer sur son passif circulant en essayant de diminuer ses dettes ou sur son actif circulant en augmentant ses stocks ou ses créances.

L'entreprise peut également augmenter ses disponibilités et ses VMP pour augmenter sa trésorerie

3.2.5 Appréciez la rentabilité et la productivité de l'entreprise sur les 3 exercices

Contrairement à la profitabilité, mesurée souvent par le rapport entre le chiffre d'affaires et le bénéfice, la rentabilité mesure le résultat en fonction des moyens déployés. La rentabilité économique était satisfaisante en N-2, avec un ratio positif de 103.60%, et la rentabilité financière était également positive, passant de 4.31% en N-2 à 15.92% en N-1.

Cependant, une forte baisse des indicateurs est observée à partir de l'année N-1 pour la rentabilité économique et à partir de l'année N pour la rentabilité financière. Les ratios de rentabilité économique deviennent négatifs à partir de N-1 (-53.81% en N-1 à -109.40% en N), pareil que la rentabilité financière, passant de 15.92% en N-1 à -93.21% en N.

L'analyse révèle une dégradation de la performance financière d'Autocontrôle. La baisse de la rentabilité économique s'explique par un actif immobilisé constant, une augmentation du BFRE par rapport à un résultat d'exploitation en baisse depuis N-1, et des charges trop élevées par rapport à un chiffre d'affaires en constante diminution sur les trois exercices.

La détérioration de la rentabilité financière résulte de pertes en N-1 et N, indiquant une insuffisance d'activité pour absorber toutes les charges. L'absence d'investissements





sur les trois exercices en raison de la baisse du résultat contribue également à cette détérioration.

La productivité insatisfaisante de l'entreprise impacte sa rentabilité, avec une diminution constante de la production de 196 113 € à 165 163 € entre N-2 et N. L'entreprise doit améliorer sa capacité organisationnelle et peut envisager le principe d'économie d'échelle en augmentant son volume de production pour diminuer les charges fixes unitaires, favorisant une utilisation maximale de sa capacité de production et augmenter potentiellement son chiffre d'affaires en réduisant les coûts de production.

3.2.6 Au travers des ratios de structure (autonomie financière et solvabilité), appréciez le risque financier de l'entreprise.

Voir fichier Excel, feuille "Ratio"

Nous constatons que le ratio de solvabilité est supérieur 1% de N-2 à N et a augmenté en N-1 pour atteindre 5,05% soit une augmentation de 1,39 point de pourcentage et à de nouveaux chuter de 1,69 point de pourcentage. Ce qui signifie que l'entreprise arrive à répondre à ses dettes du passif.

Le ratio de liquidité quant à lui était supérieur à 1% de N-2 à N-1, le ratio a augmenté passant de 2,29% en N-2 à 2,66% en N-1 pour baisser jusqu'à 0,76% en N. Ce ratio permet de voir si une entreprise arrive à répondre à ses échéances à court terme et dans ce cas présent Autocontrôle arrive à faire face à ses échéances jusqu'en N, ce problème est dû à la fort baisse de ses disponibilités passant de 62 840€ en N-2 à 12 249€ en N soit une baisse d'environ 80,50% de ses disponibilités

En ce qui concerne le ratio d'endettement à terme, on ne peut pas les calculer car l'entreprise ne possède pas de dette à long et moyen terme. L'entreprise n'a pas de risque financier à long et moyen terme car elle ne possède tout simplement pas de dette à long terme moyen.

- 3.3 Analyse des flux de trésorerie
- 3.3.1 Etablissez les tableaux de financement (modèle PCG) des années N-1 et N Voir Excel Feuil "Tableau_financement"
- 3.3.2 Vérifiez la cohérence des variations ainsi calculées avec les réponses à la question 2.b Voir Excel Feuil "Tableau financement"





3.3.3 Approfondissez vos éléments d'analyse développés à la question 2.d à l'aide de ces tableaux

En analysant la situation financière d'Autocontrôle, on peut constater qu'en année N et N-1, il y a une différence plus importante car durant l'année N, Autocontrôle détient une trésorerie positive mais la ΔFRNG (-6 609,00), ΔBFR (-12 676,00) sont négatives. Pendant l'année N-1, on constate que la ΔFRNG, Δ BFR et Δ TN sont négatives. Comme on calcule la variation par rapport à l'année précédente, on peut analyser la situation financière actuelle. Il y a une grande différence entre l'année N et N-1, de plus, si la situation financière continue d'évoluer à ce stade, il peut y avoir des dettes lourdes et donc l'entreprise pourrait fermer. On peut donc déduire que la situation financière d'Autocontrôle se dégrade durant ces 3 années d'exploitation, il faut qu'elle trouve des stratégies afin de l'améliorer.

4 Conclusion

Pour conclure, Autocontrôle n'a eu aucun problème financier durant l'année N-2 avec un résultat positif de 2 469 €, les disponibilités s'élèvent à 62 820 € ainsi l'entreprise pouvait financer son cycle d'exploitation. Toutefois, l'entreprise a d'autres dettes d'exploitation estimées à 21 736 € mais n'a pas de dette financière cela est plutôt une bonne chose pour l'entreprise et l'entreprise dispose d'un report à nouveau (RAN) positif de 6 367 € a l'ouverture de l'exercice N-2.

Cependant, la situation financière d'Autocontrôle commence à se dégrader à partir de l'année N-1 avec une perte de sur l'exercice (-8 151 €), donc cela est alarmant. Les autres dettes d'exploitation ont chuté à (10 687 €). Il y a une diminution des capitaux propres qui servent à financer les investissements apportés par les membres de l'organisation. Quant à l'année N, l'équilibre financier s'est totalement dégradé car le RAN est négatif (- 8 836 €). Le résultat d'exercice est de - 20 100 €. Les disponibilités ont chuté de 31 305 €, cela est problématique car l'entreprise ne peut pas financer son cycle d'exploitation, il faut donc qu'elle puisse générer davantage de ressources.

Pour améliorer sa situation financière, la société Autocontrôle doit impérativement inciter les actionnaires à apporter davantage de capital au sein de l'organisation pour continuer à contribuer au bon fonctionnement de l'entreprise, il faudrait également négocier avec les fournisseurs pour régulariser les dettes. Ainsi pour conclure Autocontrôle doit augmenter son chiffre d'affaires qui est à l'origine de tous ses





problèmes, car le chiffre d'affaires continue à baisser tandis que les charges augmentent et cela est dramatique.